

# Protocole Chlorhexidine



## 1 | Déterision

(si peau visiblement souillée)

Élimination d'une fraction de la flore cutanée.

Déterision désinfectante ou déterision au savon doux en fonction des protocoles en vigueur dans votre établissement

Déterision  
désinfectante



(1)



Déterision  
au savon doux



## 2 | Rinçage stérile

À l'eau stérile ou avec une solution de chlorure de sodium.



Eau purifiée

Chlorure de sodium à 0,9%

CE (2)  
0459



CE (2)  
0459



## 3 | Séchage

Par tamponnage avec des compresses stériles pour ne pas diluer le désinfectant à appliquer.



## 4 | Désinfection cutanée

Avec une solution de chlorhexidine alcoolique à 2%, incolore ou colorée en fonction de l'intervention. Appliquer le désinfectant sur la peau à l'aide d'une compresse stérile en suivant le protocole mis en place dans votre établissement.

Chlorhexidine  
alcoolique incolore à 2%



(1)



Chlorhexidine  
alcoolique colorée à 2%



## 5 | Séchage spontané

Laisser sécher à l'air pour ne pas éliminer le désinfectant et favoriser la rémanence.

Renouveler éventuellement les étapes 4 et 5 en suivant les recommandations du CPIas

<sup>(1)</sup> Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Ces produits biocides sont indiqués dans le cas de la désinfection de la peau saine.

<sup>(2)</sup> Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE. L'eau purifiée est indiquée pour le lavage des plaies (à l'exception des brûlures, des plaies profondes et / ou infectées) et pour le rinçage de la cavité buccale. Le sérum physiologique (chlorure de sodium à 0.9%) est conseillé chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte pour : l'hygiène nasale, l'hygiène oculaire, le rinçage auriculaire et le lavage des plaies. Dispositifs Médicaux de classe IIa. Organisme certificateur 0459 = GMED. Lire attentivement la notice avant utilisation.